



COMMUNIQUE DE PRESSE DÉMARCHAGE ABUSIF

La Ville de Cahors a été contactée par plusieurs commerçants et professionnels des services et de l'artisanat qu'une personne se présentait actuellement ou téléphonait en se prévalant d'être mandatée par la collectivité pour commercialiser des espaces publicitaires dans une revue ou magazine.

La Ville de Cahors informe et met en garde qu'elle n'a mandaté personne et aucune société ne peut se prévaloir de commercialiser des espaces publicitaires pour son compte.

Contact presse

Direction de la Communication Ville / Grand Cahors / 05 65 20 87 91